

**Convention de partenariat - organisation du débat -  
pour la Semaine des Cafés Citoyens**

**- du 21 au 28 novembre 2009 -**

**La présente convention est signée, à titre gracieux, entre la Nouvelle Arcadie - Réseau des Cafés Citoyens et :**

Dénomination du partenaire : .....

Coordonnées du partenaire : .....  
.....  
.....  
.....

Responsable principal : .....  
Animateur du débat : .....  
Date et lieu du débat : .....

**Par cette Convention, le partenaire ci-dessus dénommé :**

- S'engage à organiser le débat sur le thème « Faut-il et comment rendre responsables les hommes de leurs actes envers les générations futures ? »,
- S'engage à respecter la Charte des Cafés Citoyens de la Nouvelle Arcadie : <http://www.cafes-citoyens.fr/le-reseau-lna/charte>,
- N'offre pas de tribune particulière à un expert ou à un groupe idéologique,
- S'engage à produire un enregistrement ou, à défaut, une synthèse du débat afin de le publier sur le portail des Cafés Citoyens,
- Est autorisé à utiliser la marque « Semaine des Cafés Citoyens ».

**Par cette Convention, La Nouvelle Arcadie :**

- Propose au partenaire des supports de communication,
- Publie sur son site le nom du partenaire et ses coordonnées utiles,
- Apporte son aide à la méthode et à l'organisation du débat,
- S'engage à organiser la publicité de l'événement au niveau national,
- Propose au partenaire de rejoindre ultérieurement le réseau des Cafés Citoyens.

**Par cette convention, les parties signataires :**

ont pour objectif commun de rendre publique l'existence d'un événement inédit destiné à favoriser l'expression publique la plus large dans le respect du pluralisme.

Signatures des partenaires :

Document à renvoyer par courrier à « La Nouvelle Arcadie - 4, rue Bosnières 14000 CAEN » ou par email à [contact@cafes-citoyens.fr](mailto:contact@cafes-citoyens.fr)

***La Semaine des Cafés Citoyens  
une grande première à vivre du 21 au 28 novembre 2009***